

1ère commission Transition Energétique

Présidée par Eric Guérin, cette première rencontre a permis aux 12 élus présents et au syndicat d'installer la commission et d'en définir les missions.

Tout d'abord, a été restitué un recensement des attentes des élus vis-à-vis de la commission et vis-à-vis du syndicat. A partir de l'analyse d'un questionnaire envoyé en amont, les élus ont exprimé leurs besoins :

- partage de bonnes pratiques facilement duplicables,
- retour d'expériences locales et témoignages,
- appui du SE60 dans la mise en œuvre de démarches de transition et de projets énergétiques.

Puis, l'équipe du pôle Energie a fait un retour sur les activités du SE60 depuis 2015 en matière de transition énergétique : rénovation de l'éclairage public, groupement d'achat d'énergies, mobilité propre (bornes Mouv'Oise). Un focus particulier a été présenté quant aux actions menées depuis 2018 :

- à l'échelle du territoire des collectivités, avec 15 études de planification énergétique (

Etude de Planification
Energétique

) menées pour les

Etablissement Public de Coopération
Intercommunale

- sur le patrimoine des collectivités, avec 1200 bâtiments audités.

Cette distinction entre « accompagnement du territoire » et « action sur le bâtiment » a été détaillée aux participants. En effet, elle constitue la base de l'offre de services que le SE60 propose aux collectivités depuis fin 2020, fort des réussites précédentes et de l'engouement des bénéficiaires :

- **Sur le volet territorial**, en accompagnant les territoires et/ou les communes dans leur transition énergétique de manière globale, de la phase d'étude à la mise en œuvre (convention de partenariat) : [en savoir plus](#)
- **Sur le volet patrimonial**, à partir de la compétence

Maîtrise en Demande d'Energie – Energie
Renouvelable

, le SE60 propose une convention pour un

accompagnement complet comprenant :

- un service de [suivi énergétique](#),
- un service de conseils et [d'études complémentaires](#) avec l'accès aux marchés de prestations négociés (efficacité énergétique, contrat d'exploitation, installations de solaire photovoltaïque, installation de site de production chaleur renouvelable, diagnostics techniques). Ces études sont les préalables indispensables à la bonne mise en œuvre de projets en vue d'économies d'énergie et de [production d'EnR](#).
- des travaux d'efficacité énergétique : [fonds d'aides de rénovation](#) du SE60, installation de [système de télégestion](#), accès au [groupement de travaux](#) massifiés par le syndicat.

A la suite de nombreux et riches échanges, le constat est le même pour tous les élus : il est indispensable, voire urgent, d'intervenir dans des actions énergétiques à l'échelle territoriale et patrimoniale. Les membres présents expriment leurs craintes quant au financement et à la technicité requises pour cette mise en œuvre. Toutefois, ils jugent ces démarches facteurs d'économies à terme et comptent sur l'expertise du SE60 pour les guider dans la concrétisation de ses projets énergétiques.

La satisfaction des participants en fin de séance a permis de définir un rythme de 4 réunions par an pour cette nouvelle « Commission Transition Energétique » du syndicat, dont la prochaine rencontre se déroulera courant avril 2021.